

Renforcement de la ligne 69

En juin dernier, les CFF ont annoncé que la gare de Bossière ne serait plus desservie par la ligne RER4 dès la mise en vigueur du nouvel horaire CFF en décembre 2020. Cela implique qu'il n'y aura plus qu'un train par heure dans chaque direction la semaine. Pendant le week-end, l'offre reste identique à la situation actuelle (1 train par heure). La justification de cette dégradation de l'offre est liée aux travaux Léman 2030 qui vont commencer en gare de Lausanne.

En parallèle, nous avons constaté, avec plaisir, que la Municipalité avec la SDL a dynamisé les marchés du samedi matin. On remarque aussi que les bords du lac sont de plus en plus fréquentés, que ce soit à la plage ou sur les quais. Et finalement, que nos parkings ne sont pas extensibles.

Pour rappel concernant la desserte bus sur l'axe Nord-Sud :

26.06.2017 Demande de renforcer les lignes 68 et 69 le week-end

30.04.2018 Préavis municipal – renforcement de l'offre en transports publics sur l'axe Nord-Sud. Seule la ligne 68 était finalement renforcée.

Le préavis mentionne que les variantes proposées ont été élaborées pour faciliter le rabattement avec les transports publics sur l'axe Est-Ouest de la Commune. Le rapport de la commission répond à plusieurs interrogations sur les raisons de ne pas également renforcer la ligne 69 et créer un arrêt à Bossière :

- Peur de la non-acceptation des coûts par le conseil d'administration des t-l.
- Difficulté de manœuvre pour les bus à proximité de la gare.

Par contre, le rapport nous apprend aussi que, je cite « les propositions de 2018 ne sont pas figées dans le marbre et sont appelées à être corrigées ou adaptées en fonction de l'évolution des besoins et du nombre d'utilisateurs. » Pendant la séance plénière, le groupe de concertation appuie encore le besoin de transfert modal pour diminuer le trafic routier.

Or, avec la modification de l'horaire CFF, les besoins ont et vont changer !

Dans ces conditions, nous demandons un renforcement de l'offre sur la ligne 69. Cette demande s'appuie notamment sur les constats que

- Depuis la mise en service du nouvel horaire avec renforcement de l'axe Nord-Sud, le nombre d'utilisateurs a fortement augmenté. La demande est donc là et le renforcement de l'offre a été largement suivi par une augmentation de l'utilisation !
- A moyen terme, il n'est pas prévu que la gare de Bossière disparaisse.
- L'atteinte des objectifs de transfert modal nécessite la mise en place d'offre de transports publics performants et crédibles !

Le renforcement de la ligne 69 permettrait de :

1. Compenser la baisse de l'offre à la gare de Bossière pendant les heures de pointe en semaine.
2. Offrir aux habitants des quartiers de Bossière, Savuit, Bras-de-Fer une offre de week-end pour descendre au Bourg profiter des commerces locaux, du marché, du lac.

C'est d'actualité, car vendredi, nous apprenions que l'autoroute n'allait pas être élargie entre Belmont et Vevey et que notre gouvernement cantonal allait miser sur les transports publics.

Au vue des procédures d'acceptation des modifications de l'horaire et des implications financières sur le réseau d'agglomération, il ne sera peut-être pas possible de réaliser ce renforcement pour le nouvel horaire. Par contre, l'amélioration pourrait surement intervenir en cours d'année prochaine. Les variantes ayant été étudiées en 2018, il semble assez « simple » d'estimer le montant nécessaire pour rendre réalisable un renforcement.

Par le biais de ce postulat, je demande donc à la Municipalité d'étudier le renforcement de la ligne 69, le cas échéant d'inscrire un montant au budget 2021 pour permettre une mise en application rapide avec le nouvel horaire.

François Pittet



Lutry, le 14 septembre 2020